21-12-2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Déléage, tenue le 21 décembre 2022, à 19 h 00, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, situé au 175 Route 107 à Déléage et à laquelle étaient présents,

Madame Anne Potvin, mairesse,
Madame Kathy Milone, conseillère, siège no 1,
Monsieur Gilles Jolivette, conseiller, siège no 2,
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller, siège no 3,
Madame Michelle Briand, conseillère, siège no 4,
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller, siège no 5,
Monsieur Éric Gauthier, conseiller, siège no 6.

Était également présent monsieur John-David McFaul, directeur général et greffier-trésorier par intérim ainsi que 2 personnes dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec.*

Formant quorum

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Prévisions budgétaires 2023 – Adoption

3. Programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 – Adoption

4. Période de questions

5. Levée de la séance ordinaire

2022-12-CMD314 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par la conseillère Kathy Milone et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2022-12-CMD315 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2023, telles que présentées.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2022-12-CMD316 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, tel que présenté;
- d'autoriser la mairesse ainsi que le directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer ledit document.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS,

M. Jean-Louis Robitaille est présent et demande :

- si c'est possible d'afficher le document concernant le budget sur le site web et d'en laisser une copie au bureau municipal pour consultation par les citoyens ;
- et si c'est possible, pour les années futures, d'adopter le budget à la même date que la dernière séance ordinaire du conseil de décembre.

La mairesse laisse la parole au directeur général et greffier-trésorier par intérim et ce dernier répond à M. Robitaille :

- qu'il y aura effectivement une publication du document concernant le budget sur le site web et qu'une copie sera affichée au babillard du bureau municipal ;
- et concernant l'adoption du budget à la même date que la dernière séance ordinaire de décembre, il est souvent difficile de pouvoir le faire, tout dépend du personnel en place, où en sont rendus les travaux sur le budget, etc.

2022-12-CMD317 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance extraordinaire à 19h10.

-

ADOPTÉE.

Anne Potvin, Mairesse	John-David McFaul, Directeur général et greffier-trésorier par intérim